

Mais quelle est donc la langue régionale d'Alsace ? Ou de l'insécurité linguistique alsacienne

En exergues :

« Notre langue : c'est l'allemand. Notre langue maternelle, la langue dans laquelle nous nous exprimons par l'écriture : c'est l'allemand. Si nous parvenons à écrire un certain Elsasserdeutsch, un dialecte allemand, c'est que nous avons derrière la structure, l'ossature de la langue allemande, le Hochdeutsch... Je suis triphasé et je fonctionne dans les trois phases... Je rêve dans les trois phases et j'utilise chaque fois le tiroir qu'il me faut et dans chaque langue... L'essentiel pour nous, c'est le bilinguisme franco-allemand... notre bilinguisme est franco-allemand et le triphasage fait que le dialecte alsacien sera toujours un phénomène d'accompagnement de ce bilinguisme. » (in Germain Muller, Bernard Jenny, Bentzinger Editeur, Colmar, 1997, page 353)¹

Nommer la langue est toujours un parti pris et en même temps une identification et un signe, c'est lui donner du sens. Ainsi, le terme alsacien est aujourd'hui de plus en plus communément utilisé pour nommer la langue régionale. Ce terme est néanmoins très incomplet quant à sa signification, car il ne désigne à priori qu'un dialecte, mais laisse croire en l'existence d'une langue unifiée et codifiée dans l'espace et dans le temps. Il fait aussi l'impasse sur la problématique linguistique, historique et culturelle des liens entre les dialectes d'Alsace et l'allemand standard. En Bretagne, on dit le breton pour désigner la langue régionale et en Occitanie l'occitan, en Catalogne le catalan, au Pays basque le basque... Par breton on entend le breton standard et les dialectes bretons, c'est-à-dire la langue standard et les variantes parlées. Il en va de même pour l'occitan, pour le catalan, pour le basque... le français et l'allemand. Breton, occitan, catalan, basque, français et allemand sont des termes génériques, des hyperonymes. Historiquement la population alsacienne est de langue allemande avant d'être aussi de langue française. De langue allemande, cela veut dire à la fois à l'oral et à l'écrit, dialectes et standard (allemand). Mais le rouleau et les vagues de l'histoire sont passés par là, les nationalismes et les déconstructions aussi. Les contradictions et les insécurités se sont installées.

Un peu d'histoire

Les formes parlées de l'allemand, dialectes alémaniques et franciques, sont employées en Alsace depuis plus de 1 500 ans, c'est-à-dire depuis qu'en fait l'Alsace existe. Les formes écrites de l'allemand (vieux haut-allemand, moyen haut-allemand, haut-allemand moderne), ont été utilisées en Alsace depuis que celles-ci existent, à savoir depuis le IXe siècle. L'allemand littéraire (*Hochdeutsch*) a été enseigné à la population scolaire alsacienne, depuis qu'il s'enseigne, durant des siècles et sans interruption jusqu'en 1945. C'est lui qui nous a permis, tout ce temps et qui nous permet encore aujourd'hui pour ceux qui le maîtrisent, de participer à une grande culture universelle, la culture allemande. Encore au courant des années soixante, on lisait davantage les journaux en allemand, on regardait davantage la télévision allemande, on écoutait davantage les radios d'expression allemande, on priait et on chantait davantage en allemand dans les églises qu'en français. Lire *Goethe, Kant, Luther, Freud, Marx, Einstein, Schweitzer* dans le texte, excusez du peu. Toute notre histoire et tous nos arts et traditions populaires sont codifiés en allemand littéraire. Oui, l'allemand sous toutes ses formes était une langue populaire en Alsace. Il n'a pas été importé, il est d'ici. Les choses étaient claires, on parlait les dialectes et on écrivait l'allemand. Cette dernière réalité est commune à tous les pays de langue allemande, donc aussi à l'Alsace. Parlée ou écrite, tout le monde avait conscience d'utiliser deux composantes

¹ Germain Muller, ancien adjoint au maire de Strasbourg en charge de de la culture, auteur, poète, chansonnier, créateur et animateur du cabaret Barabli.

d'une même langue, la langue allemande, le « *Ditsch* ». La chose était d'ailleurs évidente, d'un point de vue français, lorsque la France a conquis l'Alsace, à partir de 1648. Il s'agissait pour elle de conquêtes du Roi en Allemagne, d'une population allemande de langue allemande. Ce double constat est d'importance. C'est le paradigme qui permet d'appréhender la question linguistique alsacienne.

Des Allemands de langue allemande, c'est ainsi que, selon les documents historiques, le Roi et son administration voyaient les choses. Et l'allemand est, par la force des choses, que cela plaise ou non, devenu une langue de France. Ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que l'on tentera, en France², de distinguer, pour ce qui est de la langue première des Alsaciens, les langues parlées et la langue écrite et ainsi de séparer les dialectes de l'allemand, qui selon cette idéologie ne participeraient pas, ne procéderaient pas de la même langue³. Ce qui aujourd'hui encore demeure vrai, là où existent des communautés germanophones, en Suisse, en Autriche, en Belgique, en Italie, en Pologne... et bien sûr en Allemagne, devenait subitement faux en Alsace. Cette disjonction avait évidemment pour but de faire considérer l'allemand comme une langue étrangère à l'Alsace et ainsi de soustraire celle-ci de la culture d'expression allemande et de l'universalité qu'elle représente et à terme de la « germanophonie⁴ ». Les dialectes ainsi privés de la langue de culture de référence ou langue « mère » ne devaient bientôt plus servir à grand-chose et ne tarderaient pas à s'appauvrir et à disparaître. Mais cette dissociation n'étant pas suffisante, il fallait encore que les dialectes soient privés de leur véritable nom. Ainsi, les Alsaciens sont devenus dialectophones⁵, c'est-à-dire locuteurs d'un dialecte ou d'une langue dont on ne dit pas le nom.

Alors, qu'en était-il, en dehors du français, de la langue parlée et de la langue écrite par les Alsaciens. Nos grands-parents disaient « *Ditsch* » ou « *Elsasserditsch* », c'est-à-dire allemand ou allemand alsacien pour désigner la langue qu'ils parlaient, comme les Suisses disent « *Schwitzerdütsch* », allemand suisse et jamais « *dialektsprochig* », un terme qui leur était inconnu, tout simplement parce qu'il n'existait pas. Ce faisant ils se reconnaissaient germanophones, « *ditschsprachig* et jamais ils ne disaient dialecte et encore moins patois⁶. Tout ce qui se parle est langue. Les expressions -dialecte-, -alsacien- utilisées presque exclusivement aujourd'hui⁷, le sont depuis que les Alsaciens parlent aussi le français, et qu'ils reprennent à leur compte un vocabulaire imposé, en tous les cas et pour le moins une perception franco-parisienne des choses. C'est ainsi que l'on dit « dialecte » surtout pour ne pas dire allemand ou germanophone et commettre le péché originel. On dit aussi « alsacien » alors que celui-ci n'existe pas en tant que langue unifiée, standardisée. On parle au moins quatre formes d'allemand en Alsace (francique rhénan palatin, francique rhénan lorrain, bas alémanique et haut alémanique). Cela relève de la confusion des genres.

Il serait préférable, s'agissant de la langue parlée, de dire allemand dialectal d'Alsace, « *Elsasserditsch* ». Ainsi les choses seraient claires et linguistiquement justes. Tout comme il serait juste de préférer germanophone à dialectophone. Par ailleurs, pour ce qui concerne la langue écrite, conserver l'allemand standard me paraît d'une impérieuse nécessité, parce qu'il nourrit le « dialecte »⁸, en fait une langue moderne et participe ainsi à sa survie, parce qu'il ouvre

² Aussi en réponse à un nationalisme allemand naissant qui a des vues sur l'Alsace selon le principe « *soweit die deutsche Zunge klinget* »

³ Le terme alsacien, nom et adjectif, ne fera son apparition dans la langue française qu'en 1752 et ne commencera à remplacer le terme allemand pour désigner la langue des Alsaciens qu'au courant de XIXe siècle.

⁴ Ensemble des pays ou régions de langue allemande.

⁵ Comme d'autres seraient « langophones ».

⁶ Tout simplement parce que dialecte et patois ne veulent rien dire, sinon un niveau à l'intérieur d'une langue.

⁷ Et de plus en plus -langue alsacienne-.

⁸ Comment, par exemple, dire en dialecte Collectivités territoriales ou encore avortement et carburateur ? Il faut puiser ces expressions à l'allemand standard *Gebietskörperschaften*, *Abtreibung*, *Vergaser* et les adapter en

sur un paysage culturel vaste et universel, parce qu'il nous met directement en communication avec plus de 100 millions d'Européens et parce que les choses ont toujours été ainsi⁹. On ne va tout de même pas créer, *ex nihilo*, une langue écrite et unifiée alsacienne, se couper du monde germanophone et traduire en –alsacien-, en -langue alsacienne- toute la contribution alsacienne à la littérature allemande, et elle est importante, hommage en passant à *Arp, Balde, Brant, Bucer, Cloener, Fischart, Flacke, Goll, Gottfried, Gleissener, Murner, Otfried, Pauli, Reinmar, Schickele, Schweitzer, Stadler, Tauler, Wickram*¹⁰, toute la littérature mondiale et tout ce qui s'écrit, enfin parce que l'allemand standard nous inscrit dans un environnement culturel, économique, social duquel l'Alsace a toujours participé. Par ailleurs, un « alsacien standard », s'il fallait le créer, prendrait un caractère beaucoup trop artificiel, aurait un effet unificateur au détriment de la riche variété dialectale existante et provoquerait, à terme, nous le répétons à dessein, une coupure du reste du monde germanophone, de sa culture et de la langue de culture de référence ou langue « mère » des dialectes, l'allemand standard. D'ailleurs, cela ne pourrait pas se faire sans puiser énormément au standard allemand. Le standard alsacien serait de toute façon du standard allemand à 90 % au moins. C'est une orientation que les Alsaciens, dans leur longue histoire, comme leurs voisins les Suisses germanophones, ou encore les Badois par exemple, n'ont jamais voulu prendre. La langue régionale possède son expression écrite, l'allemand standard, depuis des siècles et cela nous a plutôt été très utile, même si aujourd'hui elle est victime d'un rejet d'ordre psychologique et d'une discrimination institutionnelle. Ce n'est pas la langue, quelle qu'elle soit d'ailleurs, qui a fait le malheur des Alsaciens, mais le nationalisme, quel qu'il soit.

L'alsacien, mais pas l'allemand

Certains pour nombre de raisons desquelles la psychosociologie n'est pas absente ne jurent que par le dialecte, par l'alsacien, comme on dit aujourd'hui. Le dialecte nous confère une part d'identité, mais une part d'identité linguistique seulement. D'autres et parfois les mêmes le font au détriment de l'allemand (standard). Seul le dialecte serait alsacien et l'allemand serait étranger à l'Alsace. Propos entendus venant d'adversaires de l'allemand standard comme élément de la langue régionale d'Alsace : d'abord, le pompon, « Comme il n'y a plus de région (Alsace), il n'y a plus de langue régionale. » puis, « L'allemand ne peut être langue régionale, c'est une langue nationale. », aussi « Pourquoi aurait-on besoin de l'allemand comme langue écrite, on a donc le français pour cela. », et encore « Les recteurs Deyon et de Gaudemar ont été instrumentalisés par les Weckmann, Finck et autres Philipps et Philipp (Marthe), le premier pour définir la LR, le second pour ouvrir des classes paritaires français-allemand. » Un autre pompon : Les tenants du standard comme éléments de la langue régionale d'Alsace font dans le pangermanisme et ont des arrière-pensées nauséabondes. L'alsacien, mais pas l'allemand, cela voudrait dire que l'on ferait de l'alsacien une langue standard avec tout ce que cela signifie. Mais qui le ferait ? Qui en aurait les moyens scolaires, médiatiques et culturels ? La région, sûrement pas, et l'État qui n'a pas jusqu'à présent démontré sa bonne volonté quant à la reconnaissance et la promotion des langues de France autre que le français. Cela n'aboutirait-il pas finalement à une « patoisisation » ? L'alsacien ne finirait-il pas au même rang que le poitevin ou le saintongeais. Il y aurait la langue noble et nationale d'une part, le français et d'autre part une autre langue, l'alsacien avec sa culture dialectale. Que pèserait l'alsacien seul face au français omniprésent et omnipotent ? L'histoire et la culture nous lèguent la langue allemande sous ses formes dialectales et sous sa forme

dialecte, les dialectaliser en *Gebietskoerperschaften*, *Abtriwung*, *Vergässser*. Il s'agit d'une (re)lexification endogène, c'est-à-dire que le signifiant vient de la même langue.

⁹ Ce qui n'est pas une raison en soi.

¹⁰ De noms que vous trouverez dans toutes les anthologies de la littérature allemande.

standard. L'avenir nous l'impose. Nous avons besoin des deux. Les deux ont besoin l'un de l'autre.

Langue standard, langue dialectale

Si nos amis Bretons par exemple ont sur le tard eu recours à une standardisation linguistique parce qu'il fallait un média pour l'enseignement, l'usage officiel et plus généralement l'écrit, une intellectualisation, une « culturation » et une institutionnalisation de la langue aussi, en Alsace, comme dans tout le monde germanophone, le recours à un standard et la standardisation se sont opérés très tôt et développés au fil des siècles, du vieux haut-allemand à l'allemand moderne. Au côté des quatre dialectes bretons, le vannetais, le cornouaillais, le léonard et le trégorrois, il existe aujourd'hui un breton standard, notamment enseigné, mais très peu parlé. En Alsace, de tout temps il y avait, il y a d'une part les parlers franciques et alémaniques qui disposent aussi d'une littérature et d'autre part un standard, l'allemand, lui aussi très peu parlé tout au long de l'histoire. À ceux qui disent que cela c'est du passé, l'ont peu répondu qu'aujourd'hui plus de jeunes Alsaciens ont un contact avec le standard allemand qu'avec un dialecte, notamment au travers de l'école, ou encore du travail frontalier ou de la fréquentation des médias suisses et allemands. Derrière la standardisation il y a souvent aussi un phénomène de singularisation et de nationalisation, voire de nationalisme. Ainsi beaucoup d'États se sont-ils empressés à l'occasion de leur accession à l'indépendance de se doter d'un standard propre, d'une langue nationale. C'est par exemple le cas du slovaque, une langue slave proche du tchèque, ou du néerlandais, un standard construit à partir du bas-francique. Sommes-nous en Alsace dans une période de singularisation et de nationalisation, voire de nationalisme, pour avoir l'envie ou la nécessité de créer, comme les Corses l'ont fait, un standard, alsacien en l'occurrence, une langue alsacienne partant des dialectes ?

Langue alsacienne ?

Évidemment, tout ce qui se parle est langue, mais prenons garde de ne pas changer de paradigme. Dans le monde germanophone duquel l'Alsace a toujours participé, la langue allemande se déploie sous deux formes, la standard et les dialectales, la forme écrite ou littéraire et les formes parlées¹¹. Celles et ceux qui propagent le concept de langue alsacienne, s'ils vont au bout de leur raisonnement devraient aussi faire leur le concept de langue badoise, de langue suisse et de langue autrichienne, alors que les régions du Rhin supérieur ont en commun le même dialecte alémanique. N'est-ce pas un peu absurde, isolationniste, balkanisant ? Pourquoi ce besoin de frontière ? Die Grenzen meiner Sprache sind die Grenzen meiner Welt (Wittgenstein). La langue a-t-elle besoin d'être dans des frontières ? La langue n'est-elle pas une frontière ? Et, ouvrons le débat, cela ne s'inscrit-il pas dans une définition essentialiste (qui est en soi), substantialiste (qui est ceci), objective, voire ethnique ou pire nationaliste de l'identité ? À chaque peuple, sa langue ? À la France, le français, à la Corse, le corse, à l'Alsace, l'alsacien ? Quelle est la part de romantisme, de Sehnsucht (nostalgie), d'un Urvolk (peuple originel) dans leur démarche. La leçon que l'Alsace doit tirer de son histoire politique et culturelle n'est-elle pas en opposition à tout cela ? L'Identité alsacienne ne peut être caractérisée par l'unicité. Elle est d'emblée plurielle, caractérisée par des parts d'identité française, allemande, proprement alsacienne et de bien d'autres. La reconnaissance et la (re)construction de l'identité alsacienne ne peut être que postnationale, c'est-à-dire une dans sa diversité, riche de toutes ses langues et de toutes ses cultures passées, présentes et futures.

¹¹ C'est chose relativement récente que le standard soit aussi parlé, mais toujours avec une coloration régionale.

Il s'agit de n'en repousser aucune, mais de les valoriser toutes. Être Alsacien, c'est avant tout partager un sentiment d'appartenance et une volonté d'agir ensemble avec d'autres Alsaciens.

Pourquoi ferions-nous ce que ni les Suisses, ni les Autrichiens, ni les Sud-Tyroliens, ni les Belges d'Eupen-Malmédy et d'autres n'ont fait ? Tous ont opté en faveur de l'ouverture à un grand espace linguistique, de l'appropriation d'une grande culture et de l'intégration sociale et économique que confère la koinè allemande, et non pour l'entre-soi et le repli sur leurs seuls dialectes, renonçant ce faisant à une forme d'isolement et de provincialisme. La langue allemande nous permet de faire le lien avec notre histoire et notre culture¹². Elle nous ouvre au monde germanophone (plus de cent millions de locuteurs en Europe) et à une grande culture, à une grande économie aussi. Pourquoi nous amputerions-nous d'un tel capital et de tels avantages ?

Flandre et Moselle, des exemples à suivre ?

Nos amis de la Flandre française et ceux de la Moselle ont respectivement privilégié le flamand occidental et le francique au détriment respectivement du néerlandais et de l'allemand standard considérés comme étant des langues étrangères. Pour quel résultat ? L'enseignement bilingue ne s'y est pas véritablement développé, en tout cas pas comme en Alsace. Serait-ce parce que la demande sociale pour un enseignement français-flamand occidental ou français-francique était trop faible ? En Catalogne française et au Pays Basque français les dialectes n'ont pas été dissociés de la langue de l'autre côté de la frontière, de la koinè, avec pour résultat un développement, certes insuffisant, mais bien réel d'un enseignement respectivement français-catalan ou français-basque.

L'allemand est alsacien, tout comme l'alsacien, c'est de l'allemand.

N'en déplaise aux esprits jacobins qui de toute façon sont hostiles à une reconnaissance officielle des langues de France autres que la langue française. Que l'allemand ait été la langue d'Auschwitz et de Buchenwald cela les arrange bien. Cela permet de rajouter une couche supplémentaire à l'hostilité évoquée et d'accentuer l'antigermanisme français traditionnel qui en Alsace se retourne contre nous-mêmes.

Prenons garde de ne pas reproduire le modèle imposé.

Si de nos jours l'allemand apparaît pour beaucoup comme une langue étrangère, si cela créé une gêne et même de l'agressivité que de vouloir le rendre visible et l'utiliser dans l'espace public, nous sommes en présence d'une construction, de quelque chose de voulu, d'une réaction opérée par une savante action pédagogique mise en œuvre en particulier après 1945. N'occultons pas les interdits scolaires, médiatiques et culturels qui ont été prononcés à l'égard du standard. Question. S'il n'est pas d'ici pourquoi donc a-t-il fallu l'interdire ? Aucun peuple n'abandonne volontairement sa langue première. Les mutations linguistiques sont mises en œuvre par ceux qui organisent la socialisation, notamment à l'école, mais aussi dans les médias. Elles sont le résultat d'une politique. Être contre l'allemand dans une région, qui tout au long de son histoire, a toujours participé de la « germanophonie », relève d'une profonde manipulation des consciences, dont le résultat le plus efficace est l'autoaliénation. Ne perdons pas de vue que le discrédit jeté sur l'allemand standard est une des causes principales qui ont

¹² Rappelons que l'apport alsacien à la langue et à la littérature allemande sont de première importance : le premier poème (830), la première charte (1251), la première chronique (1362), la première bible imprimée (1466), la première messe (1524), le premier roman (1557), le premier journal (1609)... de langue allemande sont alsaciens.

provoqué le lent dépérissement de l'allemand dialectal d'Alsace, de l'alsacien. Une fois que les dialectes ont été coupés de la langue de culture de référence ou langue mère, leur déconstruction, quantitative et qualitative, était assurée.

Dire que l'allemand parce qu'il est alsacien est une langue de France, cela a des incidences d'ordre géopolitique. Dire que l'allemand est alsacien, cela met la culture alsacienne au niveau de la culture française. On comprend que tout cela puisse déranger certains. Nous autres Alsaciens francophones et germanophones aimons les deux langues française et allemande. Nous n'avons pas à en aimer une au détriment de l'autre. Nous voulons les deux, si cela doit encore avoir un sens de se dire Alsacien.

Bilinguisme, multilinguisme, plurilinguisme

S'agissant de linguistique, on parle d'États ou de Régions, monolingues, bilingues ou multilingues et d'individus monolingues, bilingues ou plurilingues. Si l'Alsace se revendique du bilinguisme, cela n'empêche en rien le plurilinguisme des Alsaciennes et des Alsaciens, bien au contraire. Une Alsace bilingue, cela signifie que le bilinguisme français-allemand doit être rendu possible pour toute Alsacienne et pour tout Alsacien. Ce bilinguisme n'entrave en rien la défense et la promotion des autres langues d'Alsace.

Langue et nation

On ne le sait que de trop, en arrière-plan de notre débat se trouve la confusion opérée par beaucoup entre langue et nation. Un Alsacien peut s'investir en faveur de la langue allemande sans que cela relève d'un apparentement à l'Allemagne ou du pangermanisme, voire de nostalgies douteuses. Tous ceux qui parlent l'allemand ne sont pas Allemands. Dans ce débat nous ne sommes pas dans le choc des nationalismes, ne nous trompons pas d'époque. L'heure n'est-elle pas à l'ouverture et au trait d'union, à l'interculturalité et à la « transfrontalité » ? Et puis, est-ce la langue qui fait la nation ou n'est-ce pas plutôt la nation qui fait la langue ? Preuve en est que les nations singulières ont opté pour une langue, les nations plurielles pour plusieurs langues, c'est respectivement le cas de la France et de la Suisse par exemple. La langue est-elle véritablement le ciment essentiel de l'union nationale ? Ceux qui en France étaient dans la résistance et ceux qui s'étaient rangés du côté du maréchal parlaient la même langue et pourtant n'étaient unis en rien. Et la nation était alors bien déchirée. Poursuivons. Qu'est-ce qui distingue un Suisse francophone d'un Français francophone. Ce n'est pas la langue. Qu'est-ce qui fait de l'un un Suisse et de l'autre un Français. Ce n'est pas la langue. En tout cas pas que la langue. Ce qui fait de l'un un Suisse et de l'autre un Français, c'est la culture et notamment la culture politique transmise et partagée au travers de la socialisation et de sa stratégie identitaire. L'identité collective nationale ou régionale résulte de la rencontre d'identités individuelles mettant en commun par socialisation un sentiment d'appartenance et une volonté d'être et de vivre ensemble. Elle est d'abord subjective avant que de reposer sur des données objectives.

Postnationalisme et union dans la diversité

D'emblée, le bilinguisme alsacien s'inscrit dans le postnationalisme. Il ne peut dès lors pas être question d'une définition objective de la nation reposant sur l'unicité de la langue, de l'histoire et de la culture. Mais le bilinguisme alsacien ne peut trouver son épanouissement que dans la reconnaissance et l'application du principe de l'union dans la diversité.

Nous devenons Français en ce que nous faisons nôtre ce que l'on nous présente de la France, en s'y identifiant. Mais ce qui nous est présenté de la France relève bien moins d'une « francitude », ouverte et diverse, fondée sur une culture plurielle, que d'une francité repliée et

fermée, définie principalement par l'unicité de sa langue, de son histoire et de sa culture, c'est-à-dire comme une ethnie. Or, la France, ce n'est pas cela. La nation française ne saurait reposer que sur des données objectives. La France, c'est d'abord la nation subjective, celle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, moment oh combien fondateur de la nation française, déclaration qui d'ailleurs ne fait référence à aucune langue. La France c'est avant tout un pacte. On l'a un peu oublié et ce faisant le principe de l'union dans la diversité n'a été qu'insuffisamment installé dans l'habitus français. De par ce fait national, la France a méconnu et même dévalorisé sa propre diversité, linguistique notamment. Nous devenons Alsaciens en ce que nous faisons nôtre ce que l'on nous présente de l'Alsace, en s'y identifiant. Et parce que l'école et pas que l'école ne nous présente rien de ce qui a fait et fait l'Alsace, ou si peu, nous ne pouvons pas faire nôtre ce qui ne nous est pas présenté. Et comme on ne peut pas s'identifier à ce que l'on ne connaît pas, nous ne sommes pas loin en Alsace d'avoir atteint le degré zéro du niveau d'adhésion à l'alsacianitude. Cela explique la crise du NOUS alsacien, une crise qui, notamment, porte en elle, provoque et soutient la déconstruction linguistique.

Les Alsaciens sont des citoyens français comme les autres.

Mais au-delà d'être des citoyens, ils sont aussi Alsaciens. Ce faisant, ils ont vocation à être de langue et de culture française et allemande. C'est à la fois une chance et un devoir. Et si pour nous Alsaciens, il s'agit de défendre et de promouvoir une identité alsacienne ouverte et plurielle, il s'agit pour l'ensemble des Français de défendre et promouvoir une identité française une et diverse. Toute chose qui reste à venir et à obtenir. L'histoire et la culture nous lèguent la langue allemande. L'avenir nous l'impose. C'est à ne pas en douter ce que pensaient les politiques, les intellectuels, des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves et le mouvement culturel alsacien qui à partir de la deuxième moitié du XXe siècle revendiquaient une place pour la langue allemande dans le système scolaire alsacien et soutenaient les efforts fournis en la matière. Ainsi en a-t-il été notamment du président Pierre Pflimlin, d'Alfred Kastler (prix Nobel), du président Adrien Zeller, d'André Weckmann (écrivain bilingue), d'Eugène Philipps (sociolinguiste), de Germain Muller, de Marcel Rudloff, d'Adrien Finck, de Raymond Matzen, du recteur Deyon, du recteur de Gaudemar,... et de beaucoup d'autres.

Consensus ?

Les Alsaciens, et il faut y inclure tous ceux venus d'ailleurs et qui construisent leur avenir en Alsace, ne partagent pas tous le même point de vue en ce qui concerne le bilinguisme français-allemand et la culture bilingue, loin s'en faut. La politique linguistique et culturelle poursuivie par l'État depuis des lustres en Alsace et ailleurs en France, y a toujours trouvé et y trouve encore de chauds partisans et de lucides opposants. Les avis sont partagés. Le consensus n'existe pas. Il ne peut pas exister parce qu'il n'est pas recherché, sans quoi le débat serait organisé, sans quoi le mutisme des faiseurs d'opinions ne serait pas aussi criant et la chape de plomb aussi lourde. Quand donc a eu lieu le dernier débat à destination du grand public au sujet de la langue régionale et de sa place dans la société alsacienne ? Un consensus non recherché ne peut tout simplement pas être trouvé.

Résilience

Depuis 1945 beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du Rhin. Nous vivons dans un autre monde. Après tout ce temps, il serait heureux que l'Alsace se montre, enfin, allait-on dire, fière d'une bonne part de son passé. En 1945, l'antigermanisme était omniprésent et on peut le comprendre. Mais cet antigermanisme n'était-il pas tourné contre une part de nous-mêmes, de notre alsacianitude. Si l'Alsace est sortie traumatisée par une mauvaise Allemagne du conflit

de 1940-1944/1945 et si le post-traumatisme alsacien s'est caractérisé pendant des décennies par un antigermanisme primaire, de surcroît tourné contre soi-même, cela doit-il s'installer indéfiniment, avec tout ce que cela représente d'abandon et de perte ? Le temps de la résilience n'est-il pas venu 70 ans plus tard. Celui du « Werde wer du bist », c'est-à-dire de la mise en œuvre de toutes ses capacités et propriétés, le temps de l'épanouissement, le temps du fais ce que tu peux faire. Cette mauvaise Allemagne nous a fait renier ce que l'Alsace avait d'allemand, j'entends de culture allemande, c'est-à-dire en particulier Otfried von Weissenburg, Gottfried von Straßburg, Sebastian Brant, Jakob Wimpfeling, Johann Fischart, Jörg Wickram, Ernst Stadler, Hans Arp, René Schickele, Albert Schweitzer et bien d'autres, mais aussi des pans entiers de notre histoire politique et de notre culture populaire. Pour le plus grand nombre, l'Alsace ne pouvait alors renaître qu'en renonçant aux identifications non françaises et en devenant plus française que la France. C'est là que se mettra en place le trop fameux complexe alsacien et que s'installera durablement une crise identitaire caractérisée par la perplexité, l'apathie et une forte suggestibilité. « Enfin, redde m'r nimm devun ! ». Si l'Alsace a été victime des antagonismes nationaux, elle a aussi été le lieu où se sont rencontrées et fécondées les deux grandes cultures européennes, la française et l'allemande. Ne perdons pas de vue qu'il existait une autre Allemagne, une bonne Allemagne et que l'Alsace en avait participé et même apporté une part importante à la formation et au développement de la langue et de la culture allemandes. Que l'Alsace retrouve conscience d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'oublie plus sa mémoire. En faisant à nouveau se rencontrer, ce qui n'aurait jamais dû se séparer, et se féconder les cultures française et allemande, elle (re)aura tout à gagner et avec elle la France tout entière.

La régression de la langue régionale

La langue régionale a considérablement régressé et continue de régresser. Ce constat, pour navrant qu'il soit, est indiscutable. À l'origine de cette régression se trouvent plusieurs déficits dont la langue régionale continue de souffrir, déficit de fonctionnalité, déficit de relation entre les dialectes et l'allemand standard, déficit de reconnaissance officielle, déficit de sentiment linguistique, déficit de sentiment identitaire. Ces déficits sont causés à la fois par des réalités objectives (politique linguistique, loi fondamentale, statut des langues, école, média...) et par des représentations mentales (perceptions de la chose linguistique, culturelle et identitaire), largement formées par ces réalités, qu'elles renforcent à leur tour par les comportements qu'elles génèrent. À la longue, elles se sont installées en habitus... alsacien. Si le bilinguisme doit avoir un avenir en Alsace, et si l'identité alsacienne doit (re)trouver cohérence et signification, alors un travail de réforme de certaines conceptions, de (re)construction de symboles et d'emblèmes identitaires, mais aussi, et peut-être surtout, de modification de certaines représentations mentales s'impose. Et quiconque prétend vouloir œuvrer à une politique linguistique bilingue ne peut faire l'économie d'un tel travail et doit le situer principalement dans le cadre de la socialisation. Bilinguisme et identité alsacienne sont étroitement liés.

La reconquête des espaces perdus

Le déclin du dialecte et celui du standard ont été concomitants, avec une double peine pour le dialecte : perception de langue de ploucs surajoutée à l'antigermanisme. La reconquête des espaces perdus sera concomitante ou ne sera pas. On ne réhabilitera l'un, sans réhabiliter l'autre. Les deux ont partie liée. Le pire serait de les opposer. Le standard facilite un retour au dialecte pour qui ne le pratique pas. Le standard enrichit le dialecte. Partir du dialecte pour qui l'a appris facilite l'appropriation du standard. L'un justifie l'autre, l'un a besoin de l'autre. Il s'agit de sortir d'une certaine « schizoglossie » alsacienne en faveur d'une saine diglossie. La Suisse alémanique pourrait être un exemple à suivre. En Suisse alémanique, il n'y a pas de

véritable relation hiérarchique entre les deux variétés employées (standard et dialecte). Elles sont choisies en fonction du canal de communication, l'allemand longtemps considéré comme variété « haute » étant en fait plus simplement la variété écrite, et le suisse-allemand, qualifié parallèlement de variété « basse », étant la variété orale qui, pour autant, n'a pas un statut inférieur par rapport à l'allemand standard, souvent appelé « Schriftdütsch » par rapport au « Schwitzerdütsch ». Au stade de confinement où se trouve la langue régionale, l'heure est grave. Il s'agit de reconquérir des espaces perdus par les deux composantes de la langue régionale et de donner corps au travers d'une offre linguistique généralisée à tous les domaines de la vie sociale, économique, éducative et culturelle¹³ à un véritable bilinguisme collectif permettant à tout un chacun d'utiliser la langue de son choix, nationale ou régionale dans les domaines évoqués. C'est l'exception culturelle alsacienne qui se nourrit de deux langues, la française et l'allemande, et n'en rejette aucune. Il s'agit maintenant de se saisir de la globalité du problème et mettre en vigueur une politique linguistique à la hauteur des enjeux. Demain, il sera trop tard. Appel est lancé à quiconque détient une parcelle de pouvoirs en Alsace.

En guise de conclusion

L'Alsace se trouve à la croisée des chemins. Soit elle disposera à l'avenir des pouvoirs et des moyens lui permettant de définir et de gérer ce qui lui est propre, tout en définissant et gérant avec d'autres ce qui est commun, soit elle disparaîtra dans les oubliettes de l'histoire, alignée qu'elle serait sur l'uniformité jacobine qui se veut d'unir les mêmes et non les différents et qui ce faisant crée des « territoires » neutres d'histoire, sans identité, sans réel pouvoir et ayant tous les mêmes propriétés ou presque¹⁴. Pour définir ce qui est propre à l'Alsace, il faut raisonner, en premier lieu, en termes d'espace. La première identité de l'Alsace est géographique. L'Alsace, ce n'est pas qu'une extrémité orientale de la France. Elle n'est pas qu'une fin de France, un finistère. Elle est le début de la Mitteleuropa, son extrémité occidentale. Et c'est en premier lieu de sa situation géographique que découlent ses particularismes, ses besoins et ses intérêts propres, qu'il s'agisse en particulier de bilinguisme, de culture, d'économie, de transport ou de transfrontalier. La dimension transfrontalière est dans l'ADN de l'Alsace. Au moment même où au niveau national l'amitié franco-allemande est proclamée en permanence, l'Alsace peut-elle accomplir son devoir historique et culturel, celui d'être le trait d'union ? Sert-elle de champ d'expérimentation de la coopération franco-allemande au quotidien ? Est-elle un exemple et une référence pour les autres États membres de l'Union européenne en la matière ?

La France n'a jamais conduit en Alsace une politique à la hauteur des enjeux, obsédée qu'elle est par l'égalitarisme et coincée qu'elle est dans son centralisme, et l'Alsace n'a jamais disposé des pouvoirs et des moyens pour le faire. Pourtant ces particularismes, ces besoins et intérêts propres sont aussi, au travers de l'Alsace, ceux de la France. Qu'aujourd'hui, la France ne l'oublie pas au moment où l'Alsace revendique et/ou reconstruit une nouvelle institution politique.

Pierre Klein ©

¹³ Il se parle à travers le monde quelque 6000 langues. Il en disparaît chaque année plusieurs dizaines. Disparaissent celles qui ne bénéficient pas d'un emploi public dans les domaines évoqués.

¹⁴ Il existe en effet des statuts particuliers en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, aux Antilles, en Corse, à Paris...